

## **Dans l'Hérault comme ailleurs : bas les pattes sur les libertés démocratiques !**

à Montreuil, le 19 octobre 2024

Pour la 3<sup>ème</sup> fois en quelques semaines, le préfet de l'Hérault a prononcé l'interdiction de la manifestation du samedi 12 octobre pour le cessez-le-feu en Palestine et au Liban, l'arrêt du massacre des populations, l'arrêt des livraisons d'armes à Israël. Le 2 septembre dernier, la FNEC FP-FO avait déjà condamné la décision d'interdire les manifestations en faveur du peuple palestinien prévues à Montpellier et Béziers.

A ces interdictions injustifiées vient s'ajouter une véritable campagne de harcèlement administratif et judiciaire à l'encontre de militants et d'organisations : procès et amendes pour des militants de la campagne BDS France, convocation au poste de police du secrétaire départemental de la Libre Pensée 34, le préfet ayant déposé à son encontre une plainte reposant sur des fondements juridiques particulièrement fragiles...

Cette répression vise à faire taire toutes les voix qui s'élèvent contre les massacres perpétrés par l'Etat d'Israël au Proche Orient.

Par ailleurs, la FNEC FP-FO constate que la ministre de l'Education nationale n'a toujours pas répondu à notre courrier du 1<sup>er</sup> octobre alertant qu'une journée sur le thème des « valeurs de la République » avait été organisée à la rentrée au lycée Champollion de Lattes (Hérault), en présence de la Rectrice d'académie, du Préfet de l'Hérault et de la présidente locale du CRIF. Nous lui demandions d'intervenir pour que les associations qui portent des messages politiques restent en dehors des établissements scolaires. Le CRIF milite notamment contre les manifestations en faveur de la Palestine, dans l'Hérault et ailleurs. Dans l'académie de Lyon par exemple, le CRIF s'est adressé au Recteur pour mettre en cause un appel de notre fédération à manifester, aux côtés de plusieurs organisations syndicales et de jeunesse, pour le cessez-le-feu immédiat à Gaza et au Liban.

Les tentatives d'intimidations, les menaces, la répression ne nous feront pas taire !

La FNEC FP-FO condamne ces remises en causes systématiques du droit à manifester et à exiger le cessez-le-feu pour arrêter le génocide en Palestine ! Elle apporte tout son soutien aux organisations confrontées à ce coup de force contre les libertés démocratiques.